**PROFESSEURS ET CHERCHEURS INVITES**

**Guide du candidat 2025**

Dans le cadre du plan France 2030 l’université de Bordeaux propose un programme pour l’accueil de professeurs/chercheurs invités.

L’objectif de ce programme est de permettre à l’université de Bordeaux de bénéficier, dans ses domaines scientifiques de pointe, de la présence d’universitaires ayant une carrière internationale reconnue et/ou une grande expertise. Ces visites doivent pouvoir profiter aux laboratoires de recherche, implantés sur site ou internationaux (laboratoires internationaux associés/LIA), ainsi qu’aux doctorants et aux étudiants de l’université de Bordeaux, quelle que soit la durée du séjour. L’ambition de ce programme est de structurer des relations internationales pérennes en recherche et/ou en formation entre l’université de Bordeaux et des institutions à l’étranger.

**Ce programme est ouvert à tous les domaines de recherche, d’enseignement et a vocation à impulser de nouveaux partenariats.**

Les projets de mobilité proposés par les candidats doivent **s’articuler entre la recherche et l’enseignement**. Conformément aux statuts de professeur/chercheur invité, un lauréat s’engagera à consacrer **jusqu’à 16 heures par mois aux activités d’enseignement et de diffusion de savoirs** en parallèle de ses activités de recherche. Par conséquent,les candidats devront proposer des projets intégrant obligatoirement un volet pédagogique (cf partie « Dossier de candidature » ci-dessous).

Une attention particulière sera accordée aux éléments suivants :

* La contribution aux **projets de recherche** **et/ou innovation** du laboratoire d’accueil en concordance avec les priorités scientifiques de l’université de Bordeaux
* La contribution à l’offre de formation et à la politique **d’innovation pédagogique** de l’établissement
* **L’établissement d’origine du candidat,** dans la perspective d’initier ou renforcer une ou des collaborations définies par la stratégie internationale et partenariale de l’université de Bordeaux

**Durée**

Les lauréats seront accueillis pour des séjours d’une durée de 1 à 10 mois.

Le programme ne finance pas de séjours inférieurs à 1 mois.

Les projets de séjours longs (à partir de 3 mois) feront l’objet d’une instruction prioritaire et privilégiée.

Les séjours doivent être programmés entre **septembre 2025** et **juillet 2026** et se dérouler sur **une seule période de mobilité.**

**Critères d’éligibilité**

Les candidats éligibles doivent remplir les critères suivants :

* Être employé par une institution étrangère de recherche et/ou d’enseignement supérieur
* Avoir un titre équivalent à Professeur des universités, Directeur de recherche, ou à minima équivalent à Maître de conférences HDR ou chargé de recherche HDR (avec une expérience postdoctorale significative et un nombre important de publications et de citations) dans leur établissement d’origine
* Fournir une lettre de soutien d’une unité de formation ou de recherche de l’université de Bordeaux expliquant les objectifs de la visite et les modalités d’accueil au sein de l’équipe hôte co-signée par le responsable de l’équipe d’accueil et le directeur de la structure (cf Dossier de candidature)
* L’âge du professeur ou du chercheur invité à la date du début du contrat ne doit pas être supérieur à 67 ans
* Le candidat doit pouvoir être rémunéré par l’université de Bordeaux

**Financement et services d’accueil**

Le soutien financier comprendra :

* **Salaire** de l’invité (équivalant au salaire d’un professeur des universités en France s’élevant à 4775 € bruts/mois soit environ 3860€ nets/mois avant impôts).

Le logement ne sera pas pris en charge.

Quelques informations non-exhaustives au sujet du coût de la vie à Bordeaux :

<https://fr.numbeo.com/co%C3%BBt-de-la-vie/ville/Bordeaux>

<https://www.combien-coute.net/cout-de-la-vie/aquitaine/bordeaux/>

* **Un voyage aller-retour** depuis le lieu de résidence du lauréat dans les limites de :
* 800€ pour les déplacements à l’intérieur de l’Europe
* 1000€ pour l’Afrique du Nord et la Turquie
* 1500€ pour l’Amérique du Nord
* 2000€ pour le reste de l’Afrique et le reste du monde

Tout autre déplacement dans le cadre du séjour du lauréat (conférence, séminaire etc) devra être validé et pris en charge par la structure d’accueil sur son budget ou financé par les fonds propres de l’invité.

Les lauréats pourront accéder aux bibliothèques et aux restaurants universitaires.

Ils pourront également bénéficier de la prise en charge de l’abonnement à des transports en commun (bus, tram, vélo) à hauteur de 75%.

**Santé**Pour les séjours inférieurs à 3 mois les lauréats ressortissants des pays hors UE devront souscrire à une assurance voyage couvrant toute la durée de leur séjour.

Les lauréats bénéficiant d’une couverture santé dans un autre état de l’Union Européenne peuvent solliciter une carte européenne d’assurance maladie pour une éventuelle prise en charge des frais en France.

Les titulaires de « Passeport talent-chercheur » (séjour supérieur à 3 mois) et ses ayants droit (conjoint(e) et enfant(s)) présents à Bordeaux pourront bénéficier de la couverture santé de base (prise en charge de 70 % des frais santé).

**L’ensemble des candidats doivent également s’assurer de disposer d’une assurance rapatriement-décès.**

**Accompagnement proposé par l'université**

**Dans le cadre des séjours longs** (supérieur à 3 mois)les lauréats pourront bénéficier :

* De l’assistance administrative du Bureau d’accueil des chercheurs internationaux dans leurs démarches liées à l’immigration, la sécurité sociale, l’inscription des enfants mineurs à l’école, ouverture de compte en banque etc…
* De la possibilité de suivre gratuitement des cours de français langue étrangère organisés par le Bureau d’accueil des chercheurs internationaux (ouvert aux conjoints).
* Du conseil ou de l’assistance des services du Pôle Recherche, international, partenariats et innovation si la mobilité inclut un volet partenarial ou de montage de projet

**Scolarisation des enfants à partir de 3 ans**

En France la scolarisation est obligatoire à partir de 3 ans. L’enseignement est dispensé principalement par des établissements publics gratuits à l’exception des frais de cantine et des activités périscolaires. L’inscription peut se faire tout au long de l’année. Le rattachement à une école est effectué en fonction de la ville et du quartier de résidence.

Le Bureau d’accueil des chercheurs internationaux reste à disposition des lauréats du programme pour les accompagner dans les démarches d’inscription scolaire. Il peut également donner des informations concernant les options de garde pour les enfants de moins de 3 ans.

**Dossier de candidature**

**Préparation de la candidature**

**Lettre de soutien**

Avant toute chose, le candidat doit identifier et établir un contact avec le laboratoire de recherche et/ou une unité de formation au sein de l’université de Bordeaux qui souhaiterait l’accueillir pour travailler sur un projet commun.

Afin de répondre aux critères d’éligibilité, le candidat est tenu de fournir une lettre de soutien de la part de sa structure d’accueil.Ce document doit :

* Détailler les objectifs du séjour, l’impact attendu de la visite pour la structure et l’établissement (précision de la durée du projet, et des informations concernant les infrastructures, les équipements et les services nécessaires pour mener les activités)
* Être **co-signé par le responsable de l’équipe d’accueil et le directeur de la structure**.

**Candidature**

La candidature doit **impérativement être corédigée par le candidat** et son **référent local** (personne en charge de son accueil au sein de la structure d’accueil)**.**

L’intérêt stratégique, scientifique et/ou pédagogique du projet de mobilité pour la structure d’accueil, le département de recherche et/ou la composante de formation concernés et l’établissement doit être explicité.

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet pédagogique (jusqu’à 16h par mois), le référent local du candidat est tenu de contacter l’**école doctorale (ED)** et l’**unité de formation (UF)** concernées afin de s’assurer de la faisabilité (présence des étudiants et possibilité de fixer des cours) des activités proposées dans le document C.

**Document C**

Les noms des responsables des formations (Licence, Master), avec lesquels le référent local et/ou son candidat avait échangé avant le dépôt, doivent être renseignés dans le document C.

Une distinction claire doit être faite entre les cours à destination des étudiants de Licence et de Master, ceux proposés aux doctorants et les séminaires et conférences à destination des laboratoires et des départements.

Quelques exemples d’activités pédagogiques qui peuvent être proposées dans le cadre de la mobilité :

* Séminaire ou conférence à destination des étudiants et/ou personnels du laboratoire d'accueil
* Cours pour les étudiants en Master ou Licence
* Workshops
* Tutorat à destination des étudiants
* Co-encadrement d'un stagiaire dans le laboratoire d'accueil
* Projets pédagogiques divers (café virtuel, table ronde, battles, Serious game etc).
* Echanges avec des étudiants (conseil stage ou mobilité, échanges autour d'un sujet concernant la recherche menée par l'étudiant et/ou chercheur/enseignant invité etc.)
* Toute autre activité à destination des étudiants (à préciser dans le document A)

Le référent local du lauréat sera garant de la mise en place des activités pédagogiques proposées et en assurera le suivi durant la mobilité.

**Soumission de la candidature**

Le candidat doit s’inscrire sur la plateforme dédiée au programme (<https://aap.u-bordeaux.fr/siaap/pub/appel/list>) pour pouvoir **télécharger les formulaires** A (Project proposal), B (Ethical issues) et C (Courses and dissemination activities template) en **format Word**.

Pour pouvoir soumettre son dossier sur la plateforme, le candidat sera tenu de suivre les étapes suivantes :

* Remplir 2 formulaires administratifs en ligne (formulaire°1 : données personnelles du candidat, formulaire°2 : informations administratives liées au projet, cf Annexe)
* Joindre 6 documents individuels rédigé en anglais ou en français listés ci-dessous au format PDF
  1. Lettre de soutien co-signée par le responsable de l’équipe d’accueil et le directeur de la structure
  2. Document A (Project proposal) rempli conjointement avec le référent local
  3. Document B (Ethical issues)
  4. Document C (Courses and dissemination activities template) rempli conjointement avec le référent local après avoir contacté l’ED et la UF concernées
  5. CV et résumé des réalisations principales (liste des principales publications, brevets, subventions et autres communications scientifiques et récompenses) du candidat sur 6 pages maximum
  6. Lettre de soutien de l’établissement d’origine du candidat rédigée impérativement en anglais ou en français

**Avant la validation du dossier, le candidat est tenu de s’assurer de sa complétude. Tous les documents mentionnés ci-dessus sont obligatoires. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.**

***Si vous rencontrez des problèmes pour télécharger les documents A (Proposition de projet), B (Ethical issues) et Document C (Courses and dissemination activities template) veuillez nous contacter à*** [***accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr***](mailto:accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr)

**Processus d’évaluation**

Les critères de sélection seront basés sur la concordance du projet avec les objectifs de l’appel présentés plus haut.

Les candidatures seront traitées et évaluées en fonction des critères suivants :

* Qualité du dossier de candidature
* Qualité du parcours du candidat
* Objectifs visés par le programme
* Projet du candidat.
* Impact attendu pour l’équipe d’accueil et retombées possibles pour l’université de Bordeaux

**Calendrier prévisionnel\***

* Ouverture de l’appel : 15 novembre 2024
* Date limite de dépôt des candidatures : 2 février 2025
* Retour aux candidats : fin avril 2025
* Début de séjours : à partir de septembre 2025

\*toute modification du calendrier prévisionnel sera annoncée sur la page web dédiée.

**Contact**

Iryna DANYLYSHYNA, Bureau d’accueil des chercheurs internationaux, Direction des relations internationales

[accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr](mailto:accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr)

**PROFESSEURS ET CHERCHEURS INVITES**

ANNEXE 1 – Formulaires administratifs de candidature à remplir en ligne sur la plateforme.

Pour information uniquement !

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **General information** | |
| **Scholar’s personal data** | |
| Family name |  |
| Family name at birth |  |
| First name |  |
| Current position |  |
| Date of first PhD (yyyy/mm/dd) |  |
| Gender (F/M) |  |
| Nationality |  |
| Country of birth |  |
| Date of birth (dd/mm/yyyy) |  |
| Country of residence |  |
| **Scholar’s contact information** | |
| Current Organization name |  |
| Laboratory/Department |  |
| Street name |  |
| Number |  |
| Town |  |
| Postal code |  |
| Country |  |
| Phone number |  |
| Phone number 2 |  |
| Email |  |
| Did you already come to Bordeaux in the past? | Yes/no |
| Did you already benefit from this financial support? | Yes/no |
| Does your home institution have a similar funding scheme for visiting scholars? | Yes/no |
| 1. **Mobility project information** | |
| The title of your mobility project or the main scientific area of the project |  |
| The duration of the stay (in months) |  |
| Proposed start date (dd/mm/yyyy) |  |
| Host structure | *(Department/Team/Unit/Laboratory)* |